



La MSA ne peut supprimer mes prénoms , que faire ?

Par **saule**, le **21/02/2013** à **18:29**

Bonjour, j'ai transmis à la MSA l'extrait de naissance du tribunal des affaires familiales concernant la validation de la suppression de mon deuxième et troisième prénoms (m'ont été ajoutés à ma naissance par erreur et j'étais aussi en SNP), la MSA a ensuite effacé ses prénoms des documents mais pas à tous comme la feuille de notification APL par exemple, J'ai ensuite écrit à la MSA par email pour demander la suppression définitive à tous les documents MSA mais ils m'ont répondu qu'ils ne pouvaient supprimer ces prénoms sur certains documents .

Ce n'est pas normal ! c'est comme contester la décision du tribunal , et donc je vous écris pour me conseiller afin qu'on m'enlève ces prénoms (des prénoms pas jolie en plus) .
je compte écrire à la MSA en lettre recommandée , pouvez vous cependant me conseiller un article de loi pour ma défense ?

Merci d'avance .